

## LINGUISTIQUE CONTRASTIVE, LINGUISTIQUE COMPARÉE OU LINGUISTIQUE TOUT COURT?

Alicia Yllera  
*UNED, Madrid*

**D**ANS CE BREF panorama général sur la linguistique contrastive, il est bien évident que je ne me bornerai pas aux études contrastives hispano-françaises car il est bien connu que, dans le domaine de la comparaison entre les grandes langues européennes, les études qui versent à la fois sur le français et sur l'espagnol font figure de parent pauvre (pour ne pas dire misérable). En effet, sur les 1.659 fiches que contient la bibliographie sur CDROM de la M.L.A. (août 1997), à peine une douzaine versent sur des études comparatives franco-espagnoles<sup>1</sup>.

Comparer sa langue à celle des autres a été le premier exercice auquel l'homme s'est livré dès qu'il a pris contact avec des gens parlant d'autres langues ou des variantes dialectales de sa propre langue. Il en a remarqué les différences et cette comparaison s'est souvent accompagnée d'un jugement de mépris envers les «autres» : de là le terme *barbare* dont les Grecs affublaient tous ceux qui n'appartenaient pas à leur communauté linguistique. Le XVI<sup>e</sup> siècle, qui a «restauré» le savoir des anciens mais aussi certains de leurs préjugés, se livrera également à ces

1. Ce genre d'études occupent aussi très peu de place dans les travaux du Centre de Recherche en Linguistique Contrastive de l'Université de Paris-III-Sorbonne Nouvelle, créé en 1986 (CRELIC), ainsi que dans la revue *Contrastes*, publiée à partir de 1981 par l'Association pour le Développement des Études Contrastives [sauf dans son n° 23 de 1993, réalisé et financé par l'Université de Valence, Espagne], etc. Il existe cependant des projets contrastifs entre plusieurs langues romanes dont les résultats seront publiés bientôt. La bibliographie de la M.L.A. n'est évidemment pas complète ; pour les études de linguistique appliquée à l'enseignement du français publiées en Espagne, voir Lago 1995: 197-211 et Muela, Yllera, Lafarga et Martínez 1994: 47-51.

comparaisons xénophobes, qui seront même pratiquées par de sérieux érudits, comme le grand helléniste Henri Estienne<sup>2</sup>.

Ce petit détour historique n'est pas complètement dépourvu de sens dans une réflexion sur *La linguistique contrastive, nouvelles approches*, puisque, avant d'établir les méthodes de la linguistique contrastive, il est indispensable de poser la question du *but* de cette comparaison ou contraste.

\* \* \*

La linguistique contrastive est une discipline fort modeste, à son origine, qui s'est développée dans les quarante dernières années et que certains linguistes théoriques regardent encore d'un air hautain. La linguistique contrastive n'a pas toujours bonne presse ; un certain nombre de linguistes négligent ces travaux dont les bases épistémologiques ne sont souvent pas assez explicites. Puisque la dénomination de *linguistique contrastive* est un syntagme et non pas une lexie (comme *bas-bleu*, par exemple), elle constitue une partie de la linguistique (de la linguistique générale ou de la linguistique appliquée, première hésitation<sup>3</sup>), qui essaye d'établir l'inventaire le plus exhaustif possible des différences et des ressemblances entre deux ou plusieurs langues.

Il est bien connu que la méthode comparative était la méthode par excellence de la linguistique historique du XIX<sup>e</sup> siècle et des premières décennies du XX<sup>e</sup> siècle. Comme disait Meillet, en 1925, dans un texte qui constitue une des réflexions les plus importantes sur la linguistique alors la plus en vogue, «La comparaison est le seul instrument efficace dont dispose le linguiste pour faire l'histoire des langues» (1925: 11). Et il soulignait les deux buts possibles pour cette comparaison linguistique : «Il y a deux manières différentes de pratiquer la comparaison : on peut comparer pour tirer de la comparaison soit des lois universelles soit des indications historiques. Ces deux types de comparaison, légitimes l'un et l'autre, différent du tout au tout» (Meillet 1926: 1).

Certes, c'étaient les «indications historiques» qui retenaient l'attention de Meillet et de la plupart des spécialistes européens de son temps, tandis que le premier but, salué mais vite oublié, deviendrait un des centres d'intérêt de la linguistique contrastive de nos jours<sup>4</sup>.

\* \* \*

Pour établir les «lettres de noblesse» d'une discipline (ou d'une famille) on cherche ses origines. Or, un changement important dans les priorités de la comparaison allait se produire grâce au Cercle Linguistique de Prague, Cercle désor-

2. *Projet de l'oeuvre intitulé de la Precellence du langage françois*, 1579 (1896). Remarquons qu'il utilise souvent la traduction dans sa comparaison du français avec l'italien et l'espagnol, ce qui montre bien que celle-ci est, depuis toujours, au coeur de toutes les comparaisons entre langues différentes.

3. La linguistique contrastive est normalement considérée comme une branche de la linguistique appliquée, quoique certains auteurs ont ressenti le besoin de la considérer comme une branche de la linguistique théorique. Déjà Jackson (1976: 28) affirmait : «until this recognition comes, the field of contrastive studies will continue to be in confusion...».

4. À propos des révisions méthodologiques postérieures de la linguistique comparée historique : Ellis 1966 ; Lehman & Malkiel 1968 ; Katicic 1970 ; Antilla 1972 ; Keiler, ed. 1972 ; Sebeok, ed. 1973 ; Bynon 1977 ; Manoliu-Manea 1985 ; Lehmann 1992 ; etc.

mais destiné (comme c'est bien connu) à bouleverser totalement les bases épistémologiques de la linguistique occidentale. Un article de Mathésius, en 1936, soutenait que la comparaison analytique était la méthode la plus adéquate pour découvrir les structures d'une langue donnée :

A systematic analysis of any language can be achieved only on a strictly synchronic basis and with the aid of analytical comparison i.e. comparison of languages of different types without any regard to their genetic relations. It is only in this way that we can arrive at a right understanding of the given language as an organic whole, and get a sufficient insight into the real meanings and functions of the simple linguistic facts with constitute it (Mathesius 1936: 95).

Les applications pratiques n'auront lieu que dix ans plus tard avec l'arrivée des Américains. La linguistique néo-comparative ou contrastive prend son essor après la seconde guerre mondiale et surtout à partir de la fin des années 50, avec les travaux de C.C. Fries et de Lado. L'oeuvre essentielle de ce dernier paraîtra en 1957 et sera tardivement traduite en espagnol, après son séjour long de deux ans, comme professeur invité à la Complutense de Madrid.

La dénomination de cette discipline a changé : *contrastive* et non plus *comparée*, ce qui est sans doute un anglicisme<sup>5</sup>. La linguistique contrastive n'est plus une partie de la linguistique théorique ou de la linguistique générale (jadis la linguistique comparée était la linguistique théorique ou générale par excellence), mais un domaine privilégié de la linguistique appliquée à l'enseignement des langues. D'après Lado (1957 [1973]: XIX) «se trata de la comparación de dos lenguas y culturas diferentes con el fin de descubrir las dificultades con que tropiezan los hablantes de una de estas lenguas al aprender las otras». Son domaine est la didactique des langues étrangères et elle cherche surtout à prévoir les difficultés et à évaluer les progrès des futurs candidats au poliglotisme. Elle s'intéresse prioritairement aux «différences» entre les langues comparées plutôt qu'aux ressemblances (domaine essentiel de l'ancienne linguistique comparée historique), ce que le terme *contraste* suggère bien plus que *comparaison*. Les différences entre la langue maternelle de l'étudiant et la langue apprise expliqueraient les réalisations défectueuses des apprenants. Ces premiers travaux de linguistique contrastive ont d'ailleurs trouvé une confirmation dans les études qui cherchaient à analyser les conditions des changements linguistiques car, en 1953, Weinreich établissait les principes de l'influence des contacts interlinguistiques dans l'évolution historique des langues.

Soulignons au passage que d'autres dénominations ont été proposées pour cette nouvelle linguistique comparée : linguistique *comparativo-linguistique*, *confrontative*, *différentielle*, etc<sup>6</sup>. Le terme *contrastive*, qui apparaît dans un certain nombre de monographies ou de collections d'études, semble pourtant s'imposer, non sans certaines réticences, puisqu'un certain nombre d'études qui se veulent

5. En anglais *contrast* est déjà utilisé dans ce sens à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle (Krzyszowski 1990: 2). La dénomination *linguistique contrastive* aurait été employée pour la première fois, en 1949, par Trager, sans s'intéresser à ses possibles applications pédagogiques (Ebneter 1982: 248).

6. Wandruszka (1971 [1980]: 11) proposait aussi le terme *interlinguistique*.

plus théoriques qu'appliquées réclament le terme *comparée*<sup>7</sup>. Souvent *analyse* se substitue à *linguistique* pour bien marquer l'indépendance de la nouvelle discipline, quoique de nos jours *analyse contrastive* s'applique essentiellement à la troisième phase des études contrastives, à la comparaison proprement dite, qui suit la description synchronique des langues considérées et la juxtaposition des résultats ainsi obtenus (Krzyszowski 1980: 11).

La comparaison trouve un nouveau domaine d'application mais elle se cantonne dans l'enseignement des langues étrangères. La linguistique contrastive part de la constatation toute banale de ce que nombre d'erreurs commises par les étudiants de langues étrangères sont dues à des interférences avec leur langue maternelle. L'établissement de descriptions le plus complètes possibles de la langue maternelle et de la langue cible, accompagnées d'un tableau de leurs convergences et divergences, devrait fournir aux enseignants et aux élaborateurs de matériel pédagogique des outils indispensables pour prévoir les erreurs des apprenants ainsi que des indications pour l'évaluation de leurs connaissances. Tout ceci repose sur une hypothèse à propos du processus psychologique de production du message dans la langue seconde. D'après cette hypothèse (formulée d'une manière plus ou moins explicite), entre le désir de communiquer et l'énoncé réalisé dans une langue étrangère, se situerait une double traduction mentale, une première traduction dans la langue maternelle (L1) et ensuite une nouvelle traduction dans la langue cible (L2). Évidemment cette étape interlinguistique doit demeurer une étape transitoire qui disparaît lorsque l'étudiant parvient à maîtriser la langue étudiée.

Dans les années soixante, deux grandes tendances se sont développées. D'une part, le vaste projet américain de comparaison de l'anglais avec les principales langues européennes et, d'autre part, les travaux de stylistique comparée réalisés dans le monde francophone. Les presses de l'Université de Chicago devaient publier des grammaires contrastives des principales langues européennes comparées à l'anglais, les *Contrastive Structure Series*, dirigées par Charles A. Ferguson, dont les premiers volumes emploient les méthodes du structuralisme américain, bientôt remplacé par le modèle de la grammaire générative et transformationnelle. Seules les comparaisons de l'anglais avec l'allemand (Moulton 1962 ; Kufner 1962), l'italien (Agard et Di Pietro 1965a et 1965b) et l'espagnol (Stockwell et Bowen 1965 ; Stockwell, Bowen et Martin 1965) ont vu le jour ; les comparaisons prévues avec le français et le russe n'ont jamais paru. Quant à la stylistique comparée<sup>8</sup>, elle essaye de développer la stylistique de la langue de Bally : elle compare les procédés expressifs des langues considérées en s'appuyant surtout sur des traductions. Cependant, le choix dans chaque cas d'un seul équivalent limite

7. Par exemple, Lamiroy (1983: 2) déclare : «En préférant le terme de linguistique comparée à celui de linguistique (ou grammaire) contrastive, nous soulignons le but théorique de notre travail. D'autres auteurs utilisent également l'adjectif *comparée* plutôt que *contrastive* : Garnier 1985; Guéron et Pollock, eds. 1991, etc.

8. D'après Scavée et Intraeva (1979: 206), la stylistique comparée aurait pour objet le «style collectif d'une langue, c'est-à-dire le mode spécifique de sentir et d'exprimer que révèle l'usage non intentionnel qui en est fait».

assez la portée de ces comparaisons<sup>9</sup> qui peuvent conduire facilement à des interprétations abusives sur les «caractéristiques» essentielles des langues analysées, caractéristiques interprétées d'ailleurs en termes psychologiques (intellectualisme, objectivité du français face à la tendance plus subjective et affective, dans leur appréhension du monde, des autres langues considérées, etc.). Seulement des comparaisons du français avec l'anglais (Vinay et Darbelnet 1958), l'allemand (Malblanc 1968) et l'italien (Scavée et Intravaia 1979) ont vu le jour.

Si toutes ces recherches nous ont sans doute fourni des renseignements importants sur les langues considérées, leur application à l'enseignement des langues étrangères a soulevé certaines réserves. Ces réserves sont liées soit aux méthodes linguistique utilisées (ou aux bases behavioristes du structuralisme américain), soit à leur hypothèse de base sur le processus d'apprentissage des langues étrangères.

En 1970, Coseriu (1978) publiait une importante révision critique de la linguistique contrastive de l'époque. Il soulignait, notamment, qu'elle oubliait que tous les contenus de pensée ne sont pas séparables de la structuration linguistique de l'expérience, qu'elle négligeait de définir de façon exacte les catégories linguistiques et qu'elle ne prenait pas en charge les variations sociales ou régionales des langues et les différences entre le système et la norme, c'est-à-dire entre ce qui est possible dans une langue et ce qui est réellement employé. La linguistique contrastive de son temps serait, pour lui incomplète, incohérente et sans valeur théorique pour l'interprétation des catégories linguistiques.

En effet, qu'il s'agisse des études qui s'inspirent des procédures structuralistes ou de celles qui utilisent les principes de la grammaire générative, elles exploitent des modèles linguistiques qui privilégient la forme et la syntaxe alors que l'équivalence entre des structures appartenant à des langues différentes n'a lieu qu'au niveau du sens, ce que montre bien le recours à la traduction dans bon nombre de ces travaux. Parallèlement, le cadre théorique employé conduisait très souvent à séparer, dans les analyses, les différentes composantes linguistiques (phonético-phonologique, morphosyntaxique et lexicale), ce qui pouvait être utile dans la description de chacune des langues considérées mais qui s'avère insuffisant pour établir une prévision des erreurs dans l'apprentissage des langues étrangères. Ainsi, par exemple, de nombreuses erreurs relevées dans l'apprentissage du système morphologique d'une langue étrangère procèdent non pas de différences entre le système morphologique de ces deux langues mais de divergences phonologiques: ainsi, par exemple, l'absence de voyelles nasales en espagnol explique les difficultés pour apprendre des oppositions de genre du type *persan/ persane*, etc., alors que ces oppositions morphologiques ne diffèrent pas dans les deux langues. En outre, certaines analyses d'erreurs n'ont pas confirmé les prédictions contrastives.

La linguistique contrastive prédirait en principe les erreurs dues à l'insertion des items lexicaux dans la langue cible d'après les règles de la langue maternel-

9. Par exemple, Scavée et Intravaia (1979: 91) donnent comme seuls équivalents des formules italiennes, citées hors contexte, *contento tu, contenti tutti* et *Se ne frega lui, se ne fregano tutti*, les formules *Si tu es content comme cela, moi aussi, S'ils s'en moque, les autres aussi* respectivement. D'autres traductions françaises semblent répondre davantage au registre de langue de ce dernier exemple, telle que *Si tu t'en fous, alors moi imagine*.

le : ce qui produirait en espagnol un énoncé du genre \**Cuando saldrás, cierra la puerta*, d'après *Quand tu sortiras, ferme la porte*, au lieu de *Cuando salgas, cierra la puerta*. Pourtant les études empiriques ont montré une certaine indépendance entre les erreurs des apprenants et les différences structurelles des langues envisagées : des structures semblables seraient source de nombreuses erreurs alors que d'autres bien différentes seraient apprises avec une relative facilité. Certaines de ces interférences se manifestent sous la forme complexe d'une ultra-corrrection du genre \**Il veut en tirer parti de ces affaires* ou \**Si no me tomo un café, estaré incapaz de conducir*.

Des études postérieures (surtout *l'analyse des fautes*) ont montré que les erreurs produites par des interférences de la langue maternelle sont peu nombreuses (environ 5% seulement des erreurs des apprenants [Riegelhaupt, 1989: 13], 30% d'après d'autres enquêtes [Fernández, 1995: 5]). La plupart de ces fautes sont des simplifications, des réductions, des généralisations de règles (par exemple, régularisation de formes morphologiques irrégulières, etc.), semblables aux erreurs des enfants lorsqu'ils apprennent leur langue maternelle. D'ailleurs certains erreurs d'interférence sont induites par le genre d'exercice proposé comme la traduction vers la langue 2. En outre les premières études contrastives insistaient beaucoup sur les structures syntaxiques. Or, une forme syntaxique peut correspondre dans une autre langue à une forme lexicale et les analyses d'erreurs ont montré que les erreurs lexicales sont beaucoup plus fréquentes chez les apprenants que les erreurs syntaxiques. Plutôt que de chercher à prévoir les erreurs, la linguistique contrastive devrait s'intéresser aux différences et aux ressemblances entre les langues concernées et en tirer parti pour améliorer les méthodes d'enseignement de la langue seconde.

D'autre part, un grand nombre de pédagogues, de didacticiens et d'enseignants des langues étrangères dénonçaient le caractère nuisible du recours à la langue maternelle dans l'apprentissage d'une langue étrangère, et ils regardaient d'un œil méfiant des applications comparatives qui risquaient de gêner un enseignement «par immersion» dans la langue 2 et qui, somme toute, pouvaient rappeler les vieilles méthodes de grammaire et traduction jadis employées. Même si on signale que la linguistique contrastive ne s'oppose pas à la méthode directe, puisqu'elle met en garde contre le danger des interférences produites par la langue maternelle, son utilité pratique se trouve réduite, tout au plus, à l'enseignement supérieur (par exemple, universitaire), où la réflexion théorique sur la langue apprise est de règle.

Finalement, on laissa de côté un des aspects les plus intéressants des théories de Lado, faute de méthodes adéquates pour le développer : la comparaison des cultures, ce qui ne devait intéresser les contrastivistes que quelques décennies plus tard.

\* \* \*

Après les études de J. Ellis (1966), qui proposait une linguistique comparée générale, capable d'intégrer toutes les études comparatives, y compris les travaux de linguistique contrastive, on a vu paraître, dans les trente dernières années, un

certain nombre d'études d'ensemble qui posent les bases d'une réflexion théorique et méthodologique (Di Pietro 1971 ; Carl James 1980 ; Krzeszowski 1990 ; R. Ellis, 1994, etc.).

La linguistique contrastive s'est développée en Europe et aux États-Unis, surtout dans certains pays d'Europe de l'Est (Pologne, Croatie, Roumanie, etc.), où on a développé des projets ambitieux destinés à améliorer l'apprentissage de l'anglais.

\* \* \*

De nos jours, la linguistique contrastive comprend plusieurs domaines, sur lesquels on insistera plus ou moins d'après les moments et les intérêts des chercheurs.

Un premier grand domaine comprend la linguistique comparée, diachronique, dont on peut distinguer deux grands centres d'intérêt : soit l'établissement de l'histoire d'une langue ou d'un groupe de langues génétiquement apparentées, soit le classement typologique des langues.

Quand aux études synchroniques, deux grandes branches se partagent les études contrastives : les études théoriques et les études appliquées.

Lorsque les études contrastives sont abordées à partir de la linguistique théorique, plusieurs buts et objectifs, non incompatibles entre eux, peuvent animer ces recherches :

1. Certaines recherches contrastives ont pour but d'établir les divergences et convergences d'un certain nombre de langues en question, visant à établir une typologie des langues sur des bases empiriques et inductives et non pas purement théoriques. Ces études débouchent ainsi sur une quête des universaux du langage, question relancée par la grammaire générative quoique sur des bases plutôt aprioristiques. En effet, pour la grammaire générative l'analyse approfondie d'une seule langue, en l'occurrence l'anglais, permet d'atteindre les universaux du langage<sup>10</sup>, alors que d'autres linguistes préfèrent des démarches empiriques et comparatives.

La linguistique contrastive rejoint ainsi les études de linguistique générale. Parfois, il s'agit plus modestement d'établir une typologie à l'intérieur d'une famille de langues, comme celle des langues romanes, ainsi, par exemple, la typologie proposée par Körner en 1985<sup>11</sup>.

2. D'autres recherches sous-entendent un autre principe d'après lequel la comparaison avec un autre système linguistique apporterait une sorte de recul qui permettrait de mieux saisir les caractéristiques d'un système linguistique donné. La linguistique contrastive aurait ainsi une valeur heuristique, valeur qu'elle avait déjà pour Mathesius.

3. Finalement, on considère que la linguistique contrastive permettrait d'évaluer les différentes théories linguistiques, ou bien on accepte que lorsque plu-

10. Pour la critique de ces démarches, cf. Comrie 1989: 15-35.

11. Il propose deux types de *romanité* sur le plan syntaxique, classement qui repose sur l'incompatibilité entre une double série de phénomènes : Type I : «nominativus pendens», l'article partitif, l'accord du participe passé, «the tensed complement», (pronom sujet obligatoire), (S - V - O). Type II : la conjugaison «objective» l'accusatif prépositionnel, le datif-avec-infinitif, l'infinitif substantivable, l'infinitif avec sujet (y compris la variante affixée, dite «personnelle» ou «flexionnée» (position du sujet : instable).

sieurs hypothèses sont également possibles pour expliquer les faits d'une langue, l'hypothèse qui permet d'expliquer des faits analogues dans plusieurs langues serait préférable à celle qui fournit une explication valable pour une seule langue.

Dans tous les cas, la linguistique contrastive apporterait un complément indispensable à une réflexion linguistique qui, pendant de longues décennies, s'est intéressée essentiellement à une seule langue, l'anglais, ou tout au plus à un petit nombre de langues apparentées par leur origine. Elle rejoindrait la linguistique générale qui essaye de rendre compte de la manifestation de la capacité langagière humaine dans les très nombreuses langues du monde.

Mais, sans doute, les développements les plus importants en linguistique contrastive relèvent du domaine de la linguistique appliquée. Il existe des travaux qui se veulent essentiellement théoriques, sans rapport avec la pédagogie. On peut y remarquer l'absence du mot «contrastif» ou son remplacement par l'adjectif «comparée»<sup>12</sup>. Mais même dans ce cas on peut y deviner de possibles applications indirectes puisqu'ils sont le plus souvent réalisés dans des départements universitaires de langues étrangères.

\* \* \*

Les discussions sur la linguistique contrastive (et sur ses possibilités d'application à l'enseignement des langues ou à la traduction) posent la question essentielle, pas toujours soulevée, de la méthodologie de cette discipline. Beaucoup de travaux de linguistique contrastive ou comparée, par ailleurs non négligeables, ne posent même pas les principes sur lesquels s'élève la comparaison, comme si la justification de l'emploi des méthodes comparatives allait de soi. Pourtant la réflexion théorique et méthodologique reste indispensable et les données empiriques doivent évaluer et modifier les bases épistémologiques de la discipline.

La linguistique contrastive a utilisé les différents modèles théoriques de chaque moment : les approches de la grammaire traditionnelle, les méthodes structurales ou générativo-transformationnelles, et plus récemment celles de la linguistique cognitive. Ainsi, il est fréquent de dire que l'analyse contrastive n'a pas de méthode propre et cette absence d'une méthodologie spécifique a poussé certains auteurs à nier toute valeur méthodologique aux recherches contrastives.

Dans les dernières décennies, de nombreux travaux prennent pour base non plus la grammaire générative standard mais des développements ultérieurs tels que la grammaire des cas de Fillmore ou la sémantique générative. Un modèle linguistique qui postule une base sémantique universelle semble plus apte à fournir une base pour les notions de *comparabilité* et de *tertium comparationis* : celui-ci serait constitué par les représentations sémantiques universelles dont dérivent les formes divergentes et convergentes des différentes langues. La comparaison entre deux structures appartenant à deux langues différentes<sup>13</sup> s'établit à partir de l'équivalence sémantico-syntaxique entre ces structures, équivalence

12. Par exemple Confais 1955 ; Fuch et Léonard 1979 ; etc. Cf. note 7.

13. Par exemple, les énoncés français et espagnols : *Il est là depuis quatre jours/ \*Está aquí desde cuatro días. Lleva cuatro días aquí. Hace cuatro días que está aquí.*



reconnue par la compétence du sujet bilingue. Cette équivalence s'expliquerait par une dérivation, en partie convergente et en partie divergente, à partir des représentations sémantiques universelles. Plus le niveau auquel les règles divergentes agissent est abstrait, plus les structures résultantes seront différentes.

À part les divergences remarquées à tous les niveaux de l'analyse (composantes phonologiques, syntaxique, sémantique ou pragmatique), la linguistique contrastive s'intéresse également aux variations de fréquence d'emploi entre les productions des sujets parlants natifs et les étrangers: un exemple banal serait les fréquences d'emploi des pronoms sujets ou des périphrases *estar* + *-ndo* en espagnol par des francophones.

À côté de la réflexion sur les principes méthodologiques de la linguistique contrastive, certaines questions élémentaires se posent à ces études, surtout lorsqu'elles se destinent à des applications pédagogiques. Le modèle linguistique le plus puissant est-il toujours le plus satisfaisant pour des applications pratiques? Ne vaut-il pas mieux préférer une exposition phonologique contrastive de type structural, quitte à sombrer dans la taxonomie, à une analyse plus puissante dont la complexité réduit son rendement pédagogique?

\* \* \*

La plupart des publications en linguistique contrastive s'intéressent à la comparaison des formes standards des langues les plus parlées dans le monde. Mais d'autres domaines de recherches ont été envisagés. On a mis en contact des dialectes et plus tard des niveaux de langue différents. L'analyse contrastive élargie son domaine en s'appliquant aux différents types de discours et elle s'intéresse même à des contrastes entre des formulations langagières et non langagières dans des travaux qui relèvent plutôt d'une sémiotique contrastive que d'une linguistique contrastive.

\* \* \*

Toutes les disciplines avancent grâce à des retours en arrière et à la remise en question périodique des bases épistémologiques qui les sous-tendent. La linguistique contrastive, dont seulement une de ses diverses possibilités a été développée (la comparaison synchronique des formes standards des grandes langues, surtout des grandes langues européennes), présente la situation paradoxale d'être née et de s'être développée comme discipline auxiliaire des études de langues étrangères, alors que bon nombre de didacticiens rejettent l'application directe de ses trouvailles à l'enseignement des langues secondes. D'autres domaines, tels que sa contribution à une typologie des langues ou la possibilité d'évaluer les modèles de la linguistique générale sont, sans doute, des domaines importants mais, jusqu'à présent, à peine développés.

La linguistique contrastive emprunte ses modèles d'analyse aux grands courants linguistiques du moment ; elle emploie le plus souvent une démarche sémasiologique et empirique, faisant une large part à l'équivalence traductrice, mais ce n'est que récemment qu'elle a essayé d'évaluer le domaine qui lui est propre : le problème de la comparabilité des langues.

## BIBLIOGRAPHIE

- P.P.A.A. (1988): *Problèmes théoriques et méthodologiques de l'analyse contrastive*. Actes du Colloque 29-30-31 Octobre 1986. Paris: CRELIC, Service des Publications de la Sorbonne Nouvelle.
- AGARD, F. B. - DI PIETRO, R. J. (1965): *The Sounds of English and Italian*. Chicago/ London: University of Chicago Press.
- AGARD, F. B. - DI PIETRO, R. J. (1965): *The Grammatical Structures of English and Italian*. Chicago: University of Chicago Press.
- ANTILLA, R. (1972): *An Introduction to Historical and Comparative Linguistics*. New York: MacMillan.
- ARCAINI, E. - PY, B. - ROSSINI FAVRETI, R. (1979): *Analyse contrastive et apprentissage des langues : la syntaxe de l'interrogation en espagnol, français, italien et anglais*. Bologna: Pàtron.
- BYNON, T. (1977): *Historical Linguistics*. Cambridge: Cambridge Univ. Press. (Trad. esp. Madrid: Gredos, 1981).
- CATFORD, *A linguistic Theory of Translation*. Londres: Oxford University Press, 1965.
- COMRIE, B. (1989): *Universales de lenguaje y tipología lingüística. Sintaxis y morfología*. Vers. esp. Madrid: Gredos.
- CONFAIS, J.-P. (1995): *Temps, mode, aspect. Les approches des morphèmes verbaux et leurs problèmes à l'exemple du français et de l'allemand*. 2<sup>e</sup> édition revue et augmentée. Toulouse: Presses Universitaires du Mirail.
- COSERIU, E. (1978): «Alcances y límites de la gramática contrastiva», *Gramática, semántica, universales. Estudios de lingüística funcional*. Trad. esp. 2<sup>a</sup> éd. Madrid: Gredos, 1987, 80-111. (1<sup>a</sup> éd. all., 1970).
- DECHERT, H. W. (1990): *Current Trends in European Second Language Acquisition Research*. Clevedon: Multilingual Matters LTD.
- DI PIETRO, R. J. (1971): *Language Structures in Contrast*, Rowley, Mass., Newbury House. (Trad. esp. *Estructuras lingüísticas en contraste*. Madrid: Gredos, 1986).
- EBNETER, T. (1982): *Lingüística aplicada. Introducción*. Vers. esp. Madrid: Gredos. (Éd. all. 1976).
- ELLIS, J. (1966): *Towards a General Comparative Linguistics*. The Hague: Mouton.
- ELLIS, R. (1994): *The Study of Second Language Acquisition*. Oxford: Oxford University Press.
- ESTIENNE, H. (1579): *La Précellence du langage françois*. Éd. d'Edmond Huguet, préf. de L. Petit de Julleville. Paris: Armand Colin, 1896.
- FERNÁNDEZ GONZÁLEZ, J. (1995): *El análisis contrastivo: historia y crítica*. Valencia: Universitat de València. (Centro de Comunicación Interlingüística e Intercultural, Departament de Teoria dels Llenguatges, «Lynx»).
- FISIAK, J., éd. (1980): *Theoretical Issues in Contrastive Linguistics*. Amsterdam: Benjamins.
- FISIAK, J., éd. (1981): *Contrastive Linguistics and the Language Teacher*. Oxford: Pergamon.
- FISIAK, J., éd. (1984): *Contrastive Linguistics: Prospects and Problems*. Berlin: Mouton de Gruyter.
- FISIAK, J., éd. (1990): *Further Insights into Contrastive Analysis*. Amsterdam: Benjamins.
- FLYNN, S. - O'NEIL, W., eds. (1988): *Linguistic Theory in Second Language Acquisition*. Dordrecht: Kluwer Academic Publishers.
- FRIES, C. C. (1945): *Teaching and learning English as a foreign language*. Ann Arbor: University of Michigan Press.
- FUCHS, C. - LÉONARD, A.-M. (1979): *Vers une théorie des aspects. Les systèmes du français et de*

- l'anglais*. Paris/ La Haye/ New-York: Mouton/ École des Hautes Études en Sciences Sociales.
- GARNIER, G. (1985): *Linguistique et Traduction: éléments de systématique verbale comparée du français et de l'anglais*. Caen: Paradigme.
- GUÉRON, J. et POLLOCK, J.-Y., éd. (1991): *Grammaire générative et syntaxe comparée*. Paris: Editions du Centre National de la Recherche Scientifique.
- GUILLEMIN-FLESCHER, J. (1988): *Syntaxe comparée du français et de l'anglais : problèmes de traduction*. Paris: Ophrys.
- GUILLEMIN-FLESCHER, J., éd. (1992-1993): *Linguistique contrastive et traduction*. 2 vol. Paris: Ophrys.
- HALLIDAY, M. A.K. - MCINTOSH, A. - STREVS, P. (1964): *The Linguistic Sciences and Language Teaching*. London: Longmans.
- HARTMANN, R. R.K. (1980): *Contrastive Textology: Comparative Discourse Analysis in Applied Linguistics*. Heidelberg: Groos.
- JACKSON, H. (1976): «Contrastive Linguistics - What is it?». *IRL* 32: 1-32.
- JAMES, C., (1980): *Contrastive Analysis*. Harlow, Essex: Longman.
- KATICIC, R. (1970): *A Contribution to the General Theory of Comparative Linguistics*. The Hague: Mouton.
- KEILER, A. R., ed. (1972): *A Reader in Historical and Comparative Linguistics*. New York: Holt.
- KÖRNER, K.-H. (1985): «La typologie syntaxique des langues romanes», *Linguistique comparée et typologie des langues romanes*. Actes du XVII<sup>ème</sup> Congrès International de Linguistique et Philologie Romanes. (Aix-en-Provence, 29 août - 3 septembre 1983). Aix-en-Provence: Université de Provence, vol. 2, 563-572.
- KRZESZOWSKI, T. P. (1990): *Contrasting Languages: the Scope of Contrastive Linguistics*. Berlin: Mouton de Gruyter.
- KUFNER, H. L. (1962): *The Grammatical Structures of English and German*. Chicago: University of Chicago Press.
- LADO, R. (1957): *Linguistics Across Cultures. Applied Linguistics for Language Teachers*. Trad. esp. *Lingüística contrastiva. Lenguas y culturas*. Madrid: Ediciones Alcalá, 1973.
- LADO, R. (1961): *Language Testing, the Construction and Use of Foreign Language Tests*. London: Longmans, Green & Co.
- LADO, R. (1964): *Language Teaching, a Scientific Approach*. New York: McGraw-Hill Book Co.
- LAGO, J. (1995): «Estudios de lingüística francesa realizados en España desde 1959 hasta 1994», *Estudios en Homenaje a las profesoras Françoise Jourdan Pons e Isolina Sánchez Regueira*, A. Figueroa - J. Lagos (éds.). Santiago de Compostela: Departamento de Filología Francesa e Italiana, 147-219.
- LAMIROY, B. (1983): *Les verbes de mouvements en français et en espagnol. Étude comparée de leurs infinitives*. Amsterdam/ Philadelphia: John Benjamins/ Leuven University Press.
- LEHMANN, W. P. - MALKIEL, Y., éd. (1968): *Directions for Historical Linguistics*. Austin: University of Texas Press.
- LEHMANN, W. P. (1992): *Historical Linguistics*. 3<sup>e</sup> éd. London: Routledge.
- MALBLANC, A. (1968): *Stylistique comparée du français et de l'allemand*. 5<sup>e</sup> éd. Paris: Didier.
- MANOLIU-MANEA, M. (1985): *Tipología e historia. Elementos de sintaxis comparada românică*. Trad. esp. Madrid: Gredos.
- MATHEIUS, V. (1936): «On Some Problems of the Systematic Analysis of Grammar». *Études dédiées au quatrième Congrès de Linguistes. Travaux du Cercle Linguistique de Prague* 6, 95-107.

- MEILLET, A. (1925): *La Méthode comparative en linguistique historique*. Oslo: H. Aschehoug & Co.
- MOULTON, W. G. (1962): *The Sounds of English and German*. Chicago: University of Chicago Press.
- MUELA, J. - YLLERA, A. - LAFARGA, F. - MARTÍNEZ, C. (1994): *Repertorio de Estudios Franceses en la Universidad Española*. Madrid: A.P.F.F.U.E.
- NICKEL, G. (1971): «Contrastive linguistics and foreign-language teaching», dans NICKEL, G., éd. (1971): *Papers in contrastive linguistics*. Cambridge: Cambridge University Press.
- NICKEL, G., éd. (1972): *Reader zur Kontrastiven Linguistik*. Frankfurt: Athenäum.
- OLESKY, W. éd. (1989): *Contrastives Pragmatics*. Amsterdam: Benjamins.
- PIT CORDER, S. (1992): *Introducción a la lingüística aplicada*. Vers. esp. México: Editorial Limusa. (Éd. angl., 1973).
- RAABE, H., éd. (1974-1976): *Trends in kontrastiver Linguistik I-II*, 2 vol. Tübingen: Gunter Narr.
- RIEGELHAUPT, F. (1989): «Contrastive Linguistics revisited: the positive effects of L1 on L2 in second language acquisition». *Contrastes* 18-19, 11-23.
- SCAVÉE, P. - INTRAVAIA, P. (1979): *Traité de stylistique comparée. Analyse comparative de l'Italien et du Français*. Bruxelles ; Didier, Centre International de Phonétique Appliquée.
- SEBEOK, T. S., ed. (1973): *Current Trends in Linguistics, II: Diachronic, Areal and Typological Linguistics*. The Hague: Mouton.
- STEGEMAN, J. (1979): *Aspekte der kontrastiven Syntax am Beispiel des Niederländischen und Deutschen*. Berlin: Walter de Gruyter.
- STERNEMANN, R./ GUTSCHMIDT, K. (1989): *Einführung in die vergleichende Sprachwissenschaft*. Berlin: Akademie Verlag.
- STOCKWELL, R. P. - BOWEN, J. D. (1965): *The Sounds of English and Spanish*. Chicago: University of Chicago Press.
- STOCKWELL, R. P. - BOWEN, J. D. - MARTIN, J. W. (1965): *The Grammatical Structures of English and Spanish*. Chicago: University of Chicago Press.
- VINAY, J.-P. et DARBELNET, J., (1958): *Stylistique comparée du français et de l'anglais. Méthode de traduction*. Paris: Didier. Nouv. éd., 1968.
- WANDRUSZKA, M. (1969): *Nuestros idiomas: comparables e incomparables*. Trad. esp. 2 vol. Madrid: Gredos, 1976.
- WANDRUSZKA, M. (1971): *Interlingüística. Esbozo para una nueva ciencia del lenguaje*. Trad. esp. Madrid: Gredos, 1980.
- WEINREICH, U. (1953): *Languages in Contact. Findings and Problems*, 9<sup>o</sup> tirage. The Hague: Mouton, 1979. (Trad. esp. *Lenguas en contacto. Descubrimientos y problemas*. Caracas: Universidad Central de Venezuela, 1974).



